

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT-BEARN

## REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

### SÉANCE DU 14 AVRIL 2022

L'an deux mille vingt-deux, le quatorze avril, à dix-huit heures, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni à la Salle Multiactivités, Impasse de la Marque à Ledeux (64400) sous la présidence de Bernard UTHURRY,

Date de convocation : vendredi 8 avril 2022,  
Secrétaire de séance : Michel CONTOU-CARRÈRE

Etaient présents 42 titulaires, 1 suppléant, 14 conseillers ayant donné pouvoir

Présents : Dany BARRAUD, André BERNOS, Etienne SERNA, Pierre CASABONNE, Marie-Pierre CASTAINGS, Bernard MORA, Henri BELLEGARDE, Jean-Jacques BORDENAVE, Philippe VIGNEAU, Fabienne TOUVARD, Jean CASABONNE, Sylvie BETAT, Maryse ARTIGAU, Suzanne SAGE, Philippe SANSAMAT, Philippe PECAUT, Michel CONTOU-CARRÈRE, Jean SARASOLA, Jean LABORDE, Lydie ALTHAPÉ, Claude BERNIARD, Laurent KELLER, Christine CABON, Bernard AURISSET, Sandrine HIRSCHINGER, Patrick MAUNAS, Patrick DRILHOLE, Marthe CLOT, Marie-Lyse BISTUÉ, Sami BOURI, Daniel LACRAMPE, Flora LAPERNE, Patrick MAILLET, Brigitte ROSSI, Anne SAOUTER, Bernard UTHURRY, Raymond VILLALBA, Elisabeth MIQUEU, Marie Annie FOURNIER, Aurore GUEBARA, Louis BENOIT, Martine MIRANDE,

Suppléants : Marie-Hélène CASSOU suppléante de Claude LACOUR,

Pouvoirs : Jacques CAZAURANG à Marie-Pierre CASTAINGS, Françoise ASSAD à Jean SARASOLA, Jean-Michel IDOÏPE à Flora LAPERNE, Fabienne MENE-SAFFRANÉ à Laurent KELLER, Marc OXIBAR à Laurent KELLER, Anne BARBET à Brigitte ROSSI, Jean CONTOU CARRÈRE à Bernard UTHURRY, Philippe GARROTÉ à Bernard UTHURRY, Emmanuelle GRACIA à Sami BOURI, Stéphane LARTIGUE à Marie-Lyse BISTUÉ, Chantal LECOMTE à Anne SAOUTER, Dominique QUEHEILLE à Brigitte ROSSI, Muriel BIOT à Michel CONTOU-CARRÈRE, Jacques MARQUÈZE à Marthe CLOT,

Absents : Jean-Claude COSTE, David MIRANDE, Ophélie ESCOT, Alain CAMSUSOU, Alexandre LEHMANN, Cédric PUCHEU, Michèle CAZADOUMECQ, Gérard LEPRETRE, Jean-Luc ESTOURNÈS, Jean-Maurice CABANNES, Laurence DUPRIEZ, André LABARTHE, Jean-Luc MARLE, Nathalie PASTOR, Alain QUINTANA, Bruno JUNGALAS, Christophe GUERY

**RAPPORT N° 220414-33-URB-**

**ATTRIBUTION DU MARCHÉ D'ELABORATION DU  
PLAN LOCAL D'URBANISME DU HAUT-BÉARN**

Mme ROSSI précise que suite à la délibération du 7 juillet 2021, la Communauté de Communes du Haut-Béarn a lancé un Appel d'offres pour désigner un groupement de bureaux d'études chargé de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi).

Le présent marché est passé sous la forme d'une Procédure d'Appel d'Offres Ouvert (Articles L.2124-2 et R.2124-2 al.1 et R.2161-2 à R.2161-5 du Code de la Commande Publique).

Le montant prévisionnel de la prestation était évalué à 280 000 € HT.

La publication de l'avis d'appel à concurrence dans les journaux d'annonces légales Bulletin Officiel des Annonces de Marchés Publics (BOAMP) et Journal Officiel de l'Union Européenne (JOUE) a eu lieu le 2 décembre 2021.

16 téléchargements du Dossier de Consultation des Entreprises ont été réalisés.

La date de remise des offres était fixée au 4 février 2021 à 12h00.

Le nombre d'offres reçu est de 2.

L'analyse des offres s'est effectuée eu égard aux critères de jugement prévus au règlement de la consultation, à savoir :

Sur 100 points :

1. Valeur Technique : 60 points
2. Prix : 40 points

La Commission d'Appel d'Offres en sa séance du 25 Mars 2022, a donné un avis favorable à l'attribution du marché au groupement ARTELIA, Pays et Paysages, Robin TESSEYRE Avocat dont ARTELIA est mandataire pour un montant de **255 350 € HT**.

Au regard de l'analyse des offres et conformément à l'avis de la Commission d'Appel d'Offres qui s'est réunie le 25 mars 2022, il est proposé d'attribuer le marché, à :

- **Groupement ARTELIA - PAYS ET PAYSAGES - ROBIN TEYSSERE AVOCAT**

Les crédits nécessaires à cette dépense sont inscrits au Budget Général 2022, en section d'investissement.

Ouï cet exposé

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité

- **AUTORISE** le Président à signer les pièces du marché correspondant y compris les avenants et tous les documents s'y rapportant,
- **ADOpte** le présent rapport.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 14 avril 2022  
Pour extrait certifié conforme

Suit la signature

Le Président

*Signé BU*

Bernard UTHURRY



## PROCES VERBAL DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRE DECISION D'ATTRIBUTION

### A – IDENTIFICATION DU POUVOIR ADJUDICATEUR

#### Désignation du pouvoir adjudicateur

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU HAUT-BEARN

12 Place de Jaca

CS 20067

64402 OLORON SAINTE-MARIE Cedex

Tél : 05.59.10.35.70

Courriel : [marches.publics@hautbearn.fr](mailto:marches.publics@hautbearn.fr)

Adresse internet : <http://www.hautbearn.fr>

Adresse internet du profil acheteur : <https://demat-ampa.fr>

#### Nom, prénom, qualité du signataire du marché

Bernard UTHURRY

Président de la Communauté de Communes du Haut-Béarn

### B – OBJET DE LA CONSULTATION

#### Objet du marché

Elaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal du Haut-Béarn

#### Procédure de passation

La procédure de passation utilisée est : la procédure d'Appel d'Offres Ouvert concurrentielle en application des articles L.2124-2 et R.2124-2 al.1 et R.2161-2 à R.2161-5 du Code de la Commande Publique.

### C – DEROULEMENT DE LA CONSULTATION

#### Publicité :

Date d'envoi à la publication : le 02 décembre 2022

Support de publication : Profil acheteur [www.demat-ampa.fr](http://www.demat-ampa.fr)

**Date et heure limites de réception des offres** : le 04 février 2022 à 12h00

**Date de validité des offres** : 120 jours

## D – COMPOSITION DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRE

Lors de sa réunion en date du **25 mars 2022**, la Commission d'Appel d'Offres était composée comme suit :

### Membres à voix délibérative :

Nom et prénom	Qualité	Titulaire (T) ou Suppléant (S)
UTHURRY Bernard	Président de la Commission d'Appel d'Offres	T
MORA Bernard	Vice-Président	T
LACOUR Claude	Vice-Président	T
AURISSET Bernard	Vice-Président	T
CASABONNE Pierre	Vice-Président	T
KELLER Laurent	Vice-Président	T

### Membres à voix consultative :

Nom et prénom	Qualité
DARRIUS Stéphane	Chef de Pôle Urbanisme et Aménagement de l'Espace
LASSEUBE-SARTHOU Nathalie	Responsable Service commun Commande Publique

## E – FONCTIONNEMENT DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

### Le quorum est atteint :

- OUI  
 NON

### La commission d'Appel d'Offres

- PEUT  
 NE PEUT PAS

valablement délibérer.

### Secrétariat de la commission d'Appel d'Offres :

Nathalie LASSEUBE-SARTHOU – Rédacteur principal 1<sup>ère</sup> classe – Responsable du service commun commande publique.

## F – CLASSEMENT DES OFFRES

Décision de la commission d'appel d'offres relative au classement des offres :

Après avoir pris connaissance du rapport d'analyse des offres, la commission d'appel d'offres :

- retient le classement des offres proposé ;
- demande une analyse complémentaire des offres pour les motifs suivants :

Résultat des votes :

*(Indiquer le nombre de votes de la part des membres de la commission d'appel d'offres ayant voix délibérative.)*

- Pour : 6
- Contre : 0
- Abstentions : 0

## G – DECISION D'ATTRIBUTION

Au vu du rapport d'analyse des offres, la commission d'Appel d'Offres, décide :

D'attribuer le marché public à l'attributaire proposé : **Groupelement ARTELIA (mandataire), PAYS et PAYSAGES, Robin TESSEYRE Avocat – Hélioparc – 2 avenue Pierre Angot – CS8011 – 64053 PAU Cedex 9**

pour les motifs exposés dans le rapport d'analyse des offres ;

pour les motifs mentionnés ci-dessous :

- Demande une analyse complémentaire des offres pour les motifs suivants :

Résultats des votes :

- Pour : 6
- Contre : 0
- Abstentions : 0

## H – OBSERVATIONS DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Envoyé en préfecture le 19/04/2022

Reçu en préfecture le 19/04/2022

Affiché le

The logo for SLOW, consisting of the word "SLOW" in a stylized, italicized blue font.

ID : 064-200067262-20220414-220414\_33\_URB-DE

## I – SIGNATURE DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Voir fiche d'émargement

**LISTE D'EMARGEMENT**  
**CAO du 25 Mars 2022 à 8h30**  
**ATTRIBUTION DU MARCHÉ (2021-23)**  
**(Elaboration d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal - PLUI)**

**VOIX DELIBERATIVES**

NOM	PRENOM	FONCTION	SIGNATURE
<b>TITULAIRES</b>			
UTHURRY	BERNARD	Président de la CAO	
1 MORA	BERNARD	Vice-Président	
2 LACOUR	CLAUDE	Vice Président	
3 AURISSET	BERNARD	Vice-Président	
4 KELLER	LAURENT	Vice-Président	
5 CASABONNE	PIERRE	Vice-Président	
<b>SUPPLEANTS</b>			
1 MARQUEZE	JACQUES	Maire	
2 MIRANDE	MARTINE	Maire	
3 CONTOU CARRERE	MICHEL	Maire	
4 ARTIGAU	MARYSE	Maire	
5 BERNIARD	CLAUDE	Conseiller communautaire	